

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Dimanche 30 mars 2014 à 10 heures 30

Membres : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassaboïs Marie Pierre, Fau Gilles, Lamic Pascal, Lavergne Guillaume, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès. Vours Marie Ange, Vergne Jérôme.

Date de convocation 25 mars 2014

La séance a été ouverte sous la présidence de Bernard CALMON Maire sortant qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Monsieur Jérôme VERGNE a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1. Election du maire

Monsieur Bernard CALMON le plus âgé des membres du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Le conseil municipal a désigné Messieurs Jean-Bernard BOUDET et Guillaume LAVERGNE assesseurs.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a ensuite déposé son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins :	11
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) :	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

a obtenu :

- Monsieur Bernard CALMON **11 voix (onze voix)**.

- Monsieur Bernard CALMON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

2. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Sous la présidence de Monsieur Bernard CALMON élu maire, il a été procédé à la détermination du nombre d'adjoints et ensuite à leur élection.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de trois postes d'adjoints.

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

- Election du Premier adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins :	11
À déduire (bulletins blancs) :	1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6

a obtenu :

- Mme CASSABOIS Marie-Pierre 10 voix (dix voix)

- Mme CASSABOIS Marie-Pierre ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 1er adjoint au maire

- Election du deuxième adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

a obtenu :

– Mr LAVERGNE Guillaume 10 voix (dix voix)

- Mr LAVERGNE Guillaume ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème adjoint au maire.

Election du troisième adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

a obtenu :

– Mr FAU Gilles 10 voix (dix voix)

- Mr FAU Gilles ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème adjoint au maire.

3. Election des délégués communautaires.

Délégués Intercommunaux

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Syndicat AEP Région de PADIRAC	
Marie-Pierre CASSABOIS	Marie Ange VAURS
Jérôme VERGNE	Elisabeth SALVAN

Syndicat d'électrification	
Michaël BOUCHET	Pascal LAMIC
Bernard CALMON	Elisabeth SALVAN

SIVU SCOLAIRE	
Marie Agnès VAURS	Pascal LAMIC
Marie Ange VAURS	Elisabeth SALVAN

SIVU Miers Alvignac	
Bernard CALMON	Pascal LAMIC
Gilles FAU	Michaël BOUCHET

PNR Causses du Quercy	
Gilles FAU	Bernard CALMON

AGEDI	
Marie Pierre CASSABOIS	

Communauté de communes du Pays de Padirac	
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	
Bernard CALMON	Marie Pierre CASSABOIS

DELEGUES COMMUNAUTAIRES	
Commissions Communauté de communes du Pays de Padirac	
Petite enfance et social	CLETC
Marie Agnès VAURS	Marie Pierre CASSABOIS
Marie Ange VAURS	Bernard CALMON

VOIRIE	OM
Jean Bernard BOUDET Michaël BOUCHET	Marie Pierre CASSABOIS Guillaume LAVERGNE
Patrimoine culture tourisme communication	
Gilles FAU Guillaume LAVERGNE	Marie Pierre CASSABOIS Bernard CALMON
Développement économique	
Bernard CALMON	Michaël BOUCHET

SMPVD	
commission transversale SCOT	
Bernard CALMON	Jean Bernard BOUDET
pôle "Eau et environnement" commission de bassin Ouyse et Alzou	
Jean Bernard BOUDET	Jérôme VERGNE

4. Composition des commissions communales

Finances	Travaux - Voirie
Marie Pierre CASSABOIS Jean Bernard BOUDET Marie Ange VAURS Guillaume LAVERGNE Elisabeth SALVAN	Michaël BOUCHET Jérôme VERGNE Jean Bernard BOUDET
Fêtes et cérémonies relations publiques	Site Internet
Marie Agnès VAURS Marie Ange VAURS Guillaume LAVERGNE Marie Pierre CASSABOIS	Marie Agnès VAURS Marie Ange VAURS Guillaume LAVERGNE Marie Pierre CASSABOIS Pascal LAMIC Gilles FAU
Assainissement - Syded	Employés communaux
Marie Pierre CASSABOIS (titulaire) Elisabeth SALVAN (suppléante)	Elisabeth SALVAN Jean Bernard BOUDET
Commission fleurissement Aménagement du bourg	Marchés de producteurs
Gilles FAU Marie Agnès VAURS Marie Pierre CASSABOIS Elisabeth SALVAN Marie Ange VAURS Pascal LAMIC	Bernard CALMON Marie Ange VAURS Michaël BOUCHET Pascal LAMIC
Urbanisme	
Bernard CALMON Marie Pierre CASSABOIS Guillaume LAVERGNE Gilles FAU Michaël BOUCHET Jean Bernard BOUDET	Pascal LAMIC Elisabeth SALVAN Marie Agnès VAURS Marie Ange VAURS Jérôme VERGNE

Patrimoine Culture Tourisme	
Gilles FAU Marie Pierre CASSABOIS Bernard CALMON	Marie Agnès VAURS Marie Ange VAURS
Commission d'appel d'offres	
Président : Bernard CALMON	
Titulaires 3 membres	suppléants 3 membres
Marie Pierre CASSABOIS Guillaume LAVERGNE Gilles FAU	Michaël BOUCHET Jérôme VERGNE Jean Bernard BOUDET
Centre Communal d'Action Sociale	
Président : Bernard CALMON	
membres du Conseil municipal	
Marie Agnès VAURS Guillaume LAVERGNE Marie Ange VAURS	
Conseiller défense	
Bernard CALMON	

Fin de séance 11 h 25

Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Lavergne Guillaume, Fau Gilles,

Vergne Jérôme, Bouchet Michaël, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès,

Vours Marie Ange, Lamic Pascal, Vergne Jérôme.